

**A l'attention d'André Laignel,**

Monsieur,

Au titre de Maire d'Issoudun et de Premier Vice-Président délégué de l'Association des Maires de France, vous savez que "Les Maires sont Autorité de Police en matière d'hygiène et de salubrité publique et ont pour devoir de prévenir les épidémies pouvant se propager sur leur territoire" (article L2212-2 5° du Code Général des Collectivités Locales).

Des scientifiques de premier plan alertent sur les risques liés aux piqûres de tiques et à la maladie de Lyme, qu'ils qualifient d'épidémie, voire de pandémie.

Le Professeur Luc Montagnier, Prix Nobel de Médecine en 2008, a évoqué, notamment à l'UNESCO en 2012, "l'importance grandissante de la Borréliose de Lyme, pandémie égale au moins à celle du Sida" ([LaNutrition.fr](http://LaNutrition.fr)).

Le Professeur Christian Perronne, Président de la Commission Spécialisée des Maladies Transmissibles (CSMT) au Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), a confirmé récemment, dans diverses audiences publiques et dans une publication scientifique, la progression inquiétante, en France et dans le Monde, de cette maladie vectorielle à tiques :

[http://francelyme.fr/WordPress3/Documents/2014/10/Article\\_Ch-Perronne\\_Frontiers\\_juin14\\_trad\\_RBLF.pdf](http://francelyme.fr/WordPress3/Documents/2014/10/Article_Ch-Perronne_Frontiers_juin14_trad_RBLF.pdf)

Il parle de problème de santé publique.

Quant à l'Association Québécoise de la Maladie de Lyme (AQML), dans son clip d'appel à la mobilisation en 2014 pour le Worldwide Lyme Protest, mouvement international contre le déni de la maladie de Lyme, elle présente cette maladie vectorielle comme celle la plus répandue dans le Monde et annonce 6 fois plus de victimes que du VIH/SIDA

: [www.youtube.com/watch?v=4oKxh0JTdm8](http://www.youtube.com/watch?v=4oKxh0JTdm8)

Face à cette réalité et de part vos mandats, en application du principe de précaution, il est dans vos attributions de prévenir, aussi bien les issoldunois que les maires de France, des risques de santé encourus lors d'une piqûre de tique.

Avec la contribution de France Lyme, des municipalités (liste : <http://francelyme.fr/WordPress3/Documents/2015/05/Panneaux-communes.pdf>) ont déjà menées des actions de prévention auprès de leurs administrés, avec notamment l'apposition, dans leurs espaces verts, de ce type de panneau : <http://francelyme.fr/panneaux-de-prevention/>.

Plus précisément, La Mairie de Paris a :

1. fait une campagne d'affichage dans 670 jardins, parcs et bois de mai à octobre 2015 : <http://francelyme.fr/la-mairie-de-paris-sy-met/>, campagne relayée, notamment, par le journal Le Parisien : <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75005/paris-gare-aux-tiques-dans-les-parcs-et-les-bois-29-07-2015-4977921.php#xtref=http%3A%2F%2Fwww.francelyme.fr%2FphpBB3%2Fviewtopic.php%3Ff%3D152%24t%3D6961%24p%3D122338>,
2. communiqué sur son site et sur son blog les bons gestes à adopter vis à vis des tiques : <http://blogs.paris.fr/casepasseaujardin/2015/04/21/tiques-avec-les-beaux-jours-soyons-vigilants/>,
3. diffusé dans son magazine "àParis" (n°55 en juillet 2015), en page 17 dans la rubrique "Santé", ces recommandations : [http://www.nxtbook.fr/newpress/mairie-de-paris/Aparis\\_55-Ete\\_2015/index.php#0](http://www.nxtbook.fr/newpress/mairie-de-paris/Aparis_55-Ete_2015/index.php#0),

4. invité notre association à tenir un stand et une conférence dans le cadre de la Fête des Jardins en septembre dernier : <http://francelyme.fr/france-lyme-a-la-fete-des-jardins-parc-floral-de-paris-2627-septembre-2015/>.

En tant que malade de Lyme et Membre du Conseil d'Administration de l'association France Lyme, je vous propose de vous accompagner dans la définition du plan de prévention que vous pourrez déployer :

- à Issoudun, notamment auprès des populations les plus exposées : les randonneurs, runneurs, chasseurs, agriculteurs, enfants,..., professionnels de la petite enfance, de la santé, des espaces verts,...pour certains salariés de votre mairie,
- au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun dont vous êtes le Président,
- auprès de l'ensemble des maires de France.

J'ai eu l'occasion, à Issoudun, durant ma scolarité au collège et au lycée, de constater combien vous étiez un élu et un homme ayant à cœur la santé et le bien être de vos administrés. Et les personnes de ma famille qui habitent dans votre Communauté de Communes me le confirment régulièrement en me rapportant les actions que vous menez. Si vous souhaitez en savoir plus sur cette maladie vectorielle à tiques et sur le contexte politique, médical et sanitaire dans lequel elle évolue en France et dans le monde entier, vous pouvez consulter :

- notre site : <http://francelyme.fr/>,
- notre plaquette de prévention : <http://www.francelyme.fr/WordPress3/Documents/2015/09/Plaquette-FL-septembre-2015.pdf>,
- "L'état de la connaissance - Les actions de l'association" avec une infographie sur "Les faits essentiels" et "Ce qui est urgent" en page 14 : <http://www.francelyme.fr/WordPress3/Documents/2015/09/Etat-connaissance-Actions-FL-maladie-Lyme.pdf>

France Lyme et moi-même vous remercions pour l'intérêt que vous portez à ces risques auxquels est exposé la population française et pour les actions que vous mettez en oeuvre à destination des issoldunois, des habitants de la Communauté de Commune du Pays d'Issoudun ainsi que des maires de France.

Dans l'attente d'échanger avec vous,

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

*(Prénom Nom  
Fonction éventuelle au sein de France Lyme  
Téléphone  
Mail)*

